

■ **Association Forestière Vaudoise et du Bas-Valais**, à Lausanne, société coopérative (FOSC du 11.07.2001, p. 5302). Statuts modifiés le 17 janvier 2002. Siège transféré à Echandens, route de la Chocolatière 26. Maurice Michod, André Rossier, André Haldemann, André Jöhr, Georges Herbez, Raymond Galé et Roger Grandchamp ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée. Georges Flückiger est nommé président et Olivier Berlie vice-président; tous deux continuent à signer collectivement à deux, mais désormais sans restriction. Nouveaux administrateurs avec signature collective à deux avec le président ou le vice-président: Aloïs Gavillet, de et à Peney-le-Jorat, Daniel Zimmermann, de Genève, à Lutry, Didier Borboën, de Morges, à Saint-Livres, Emile Piguët, du Lieu, au Chenit, Gérald Charbon, de Treytorrens (Payerne), à Cheseaux-Noréaz, Jean-Christophe Clivaz, de Randogne, à Sierre, et Robert Jaggi, de Gsteig, à Gryon.

Journal no 3635 du 05.04.2002
(00422562 / CH-550.0.171.917-6)